

Celui qui parle de la croix

les 7 paroles du calvaire

Arthur Pink



EUROPRESSE

Introduction

La mort du Seigneur Jésus-Christ constitue un sujet d'intérêt inépuisable pour quiconque étudie la Parole de vérité dans un esprit de prière. Il en est ainsi, non seulement parce que le croyant dépend entièrement d'elle pour le temps et l'éternité, mais aussi en raison de son caractère unique et transcendant.

Quatre expressions résument bien les caractéristiques saillantes de ce mystère par excellence : la mort de Christ était naturelle, contre nature, préternaturelle et surnaturelle. Quelques remarques s'imposent pour clarifier ces définitions et leurs prolongements. C'est à cela que nous consacrons cette introduction.

1. La mort de Christ était *naturelle*

C'était une mort *réelle*. Le fait de la mort nous est tellement familier que l'affirmation précédente paraît simple et banale. Or, nous touchons ici à l'aspect spirituel d'un des principaux éléments du prodige.

Celui qui fut livré, crucifié par des mains impies et mis à mort n'est autre qu'Emmanuel (Dieu avec nous). Celui qui mourut sur la croix du calvaire n'est autre que l'égal de l'Éternel. Le sang répandu sur le bois maudit de Golgotha est celui d'une personne divine, comme le dit l'apôtre : «... l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang... Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même» (*Actes 20:28 ; 2 Corinthiens 5:19*).

Mais comment est-il possible que l'égal de l'Éternel souffre ? Comment celui qui est «éternel» peut-il mourir ? Seulement parce que celui qui, depuis le commencement est la Parole, est avec Dieu et est Dieu s'est fait «chair». Celui qui existait en forme de Dieu a revêtu la forme de serviteur. Il s'est rendu semblable aux hommes et, «ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix» (*Philippiens 2:7,8*). S'étant incarné, le Seigneur de gloire est alors en mesure de subir la mort. Il a ainsi «goûté» la mort elle-même.

Ses paroles : «Père, je remets mon esprit entre tes mains», montrent combien sa mort fut naturelle ; sa mise au tombeau, où il resta jusqu'au troisième jour, en rend la réalité encore plus apparente.

2. La mort de Christ était *contre nature*

Elle était *anormale*. Si, en s'incarnant, le Fils de Dieu est devenu capable de connaître la mort, il ne faut cependant pas en déduire qu'elle avait le moindre droit sur lui. Au contraire ! L'inverse est vrai. La mort est le salaire du péché. Or, il n'avait pas de péché. Avant la naissance de Jésus, l'ange dit à Marie : «Le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu» (*Luc 1:35*). Non seulement le Seigneur Jésus est entré dans ce monde sans avoir contracté la souillure attachée à la nature humaine *déchue*, mais de plus il «n'a point commis de péché» (*1 Pierre 2:22*). Il n'y avait «point en lui de péché» (*1 Jean 3:5*), il «n'a point connu le péché» (*2 Corinthiens 5:21*). Il est le Saint de Dieu, aussi bien dans sa personne que dans sa conduite, «sans défaut et sans tache» (*1 Pierre 1:19*). À ce titre, la mort *n'avait aucun droit* sur lui. Même Pilate dut reconnaître qu'il ne trouvait «point de crime en lui». Voilà pourquoi la mort du Saint de Dieu était *contre nature*.

3. La mort de Christ était *préternaturelle*

Elle était *fixée d'avance*. Il est l'Agneau immolé dès avant la fondation du monde (*Apocalypse 13:8*). Dieu a anticipé la chute avant la création d'Adam, et il a planifié le salut avant même que le péché n'entre dans le monde. Dans ses desseins éternels, il décida d'avance qu'il y aurait un Sauveur pour les pécheurs, un Sauveur

qui souffrirait, lui le juste pour des injustes, qui mourrait pour que nous puissions vivre. Et comme personne n'était assez bon pour payer le prix du péché, le Fils unique du Père s'est offert lui-même en rançon.

On définit à juste titre le caractère préternaturel de sa mort comme le fondement de la croix. En vertu de l'approche de la mort de son Fils, Dieu a pu montrer sa justice, tout «en laissant impunis les péchés commis auparavant» (*Romains 3:25*). Si, dans le dessein divin, Christ n'avait pas été l'Agneau immolé dès avant la fondation du monde, tous ceux qui péchaient sous l'Ancien Testament seraient tombés dans l'abîme dès leur premier péché.

4. La mort de Christ était *supernaturelle*

Elle est *différente de toute autre mort*. Christ a la prééminence en tout. Sa naissance et sa vie étaient différentes de toute autre, et il en est de même pour sa mort. Il l'a d'ailleurs clairement laissé entendre : «Le Père m'aime, parce que *je donne ma vie*, afin de la reprendre. *Personne ne me l'ôte*, mais je la donne de moi-même ; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre : tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père» (*Jean 10:17,18*). L'étude attentive des passages qui décrivent sa mort révèle sept preuves de l'exactitude de son affirmation.

1. Le Seigneur a bien donné sa vie, il n'était pas sans ressources entre les mains de ses ennemis, comme le montre Jean 18 qui

relate son arrestation. Les principaux sacrificateurs et les pharisiens avaient envoyé une troupe de soldats et d'huissiers, sous la conduite de Judas, pour arrêter Jésus au jardin de Gethsémani. S'avancant à leur rencontre, le Seigneur Jésus leur demande : «Qui cherchez-vous ?» «Jésus de Nazareth», répondent-ils. Le Seigneur prononce alors les paroles ineffables par lesquelles l'Éternel se révéla autrefois à Moïse dans le buisson ardent : «C'est moi» (qu'on peut aussi traduire par «Je suis»). Cette parole produit un effet surprenant. «Ils reculèrent et tombèrent par terre.» La frayeur se saisit des soldats. Ils sont en présence du Dieu incarné, et leur brève prise de conscience de sa majesté divine les écrase. Combien il aurait été facile au Sauveur de s'en aller tranquillement, laissant ces hommes venus l'arrêter prosternés à terre ! Mais, au lieu de partir, il se livre entre leurs mains et se laisse emmener comme un agneau à la boucherie, sans qu'on ait besoin de le pousser.

2. Examinons maintenant Matthieu 27:46, le verset le plus solennel de toute la Bible : «Vers la neuvième heure, Jésus s'écria *d'une voix forte* : Eli, Eli, lama sabachthani ? c'est-à-dire, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?» Remarquez tout spécialement les mots en italiques. Pourquoi le Saint-Esprit a-t-il tenu à préciser que le Sauveur prononça son terrible cri «d'une voix forte» ? Il y a certainement une raison. Cela est d'autant plus évident que nous lisons encore quatre versets plus loin : «Jésus poussa *de nouveau un grand cri*, et rendit l'esprit» (v.50). Qu'indique cette expression ? Ne corrobore-t-elle pas ce qui a été dit précédemment ? Ne nous dit-elle pas que le Sauveur n'était

pas épuisé par le traitement subi, que sa force ne l'avait pas abandonné ? Il était pleinement maître de lui-même. Loin d'être vaincu par la mort, il se livre volontairement à elle. L'expression ne nous montre-t-elle pas que Dieu a prêté son «secours à un héros» (Psaume 89:20) ?

3. Portons ensuite l'attention sur la quatrième parole de la croix : «J'ai soif.» Replacée dans son contexte, cette déclaration prouve admirablement la pleine maîtrise de soi du Seigneur. Citons le verset dans son intégralité : «Après cela, Jésus, qui savait que tout était déjà consommé, dit, *afin que l'Écriture soit accomplie* : J'ai soif» (Jean 19:28). L'Écriture avait annoncé depuis longtemps qu'on donnerait à boire du vinaigre au Sauveur et, pour que cette prophétie s'accomplisse, il s'écrie : «J'ai soif.»

Cette parole prouve qu'il est en pleine possession de ses facultés mentales, que ses souffrances indicibles n'ont ni dérangé ni altéré son esprit. Alors qu'il pend à la croix, au terme de ces six heures, son esprit parcourt toute l'étendue de la parole prophétique et vérifie une par une toutes les prédictions qui ont trait à sa passion. À l'exception des prophéties qui doivent s'accomplir après sa mort, il en reste une qui ne s'est pas encore réalisée : «Ils mettent du fiel dans ma nourriture, et, pour apaiser ma soif, ils m'abreuvent de vinaigre» (Psaume 69:22). La chose n'échappe nullement au Serviteur souffrant. «Après cela, Jésus, qui savait que tout était déjà consommé, dit, *afin que l'Écriture* [il ne dit pas «les Écritures», car il fait référence à ce verset] *soit accomplie* : J'ai soif.» C'est, répétons-le, la preuve qu'il a bien volontairement donné sa vie.

4. La preuve suivante que le Saint-Esprit a fournie de la véracité des paroles du Seigneur en Jean 10:18 se trouve au chapitre suivant : «Quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et, *baissant la tête*, il rendit l'esprit» (v.30). Que nous apprennent ces mots ? Que nous enseigne cet acte du Sauveur ? Ne cherchons pas la réponse bien loin. La leçon est claire. Avant cette parole, la tête du Seigneur se tenait droit. Ce n'était pas un mutilé sans force à moitié évanoui. Si tel avait été le cas, sa tête aurait pendu lamentablement sur sa poitrine et il n'aurait pas pu la *baiss*er. Notons bien le verbe employé ici. Il n'est pas dit que sa tête «s'inclina». Jésus lui-même, consciemment, sereinement, dignement *baisse* la tête. Quel digne maintien, même sur la croix ! Le Seigneur fait preuve d'une grande noblesse. N'est-ce pas ce port majestueux qui, entre autres, incite le centenier à s'écrier : «Assurément, cet homme était Fils de Dieu» (*Matthieu 27:54*) ?

5. Intéressons-nous maintenant à son dernier acte volontaire : «Jésus s'écria d'une voix forte : Père, *je remets mon esprit* entre tes mains. Et, en disant ces paroles, il expira» (*Luc 23:46*). Personne d'autre n'est mort ainsi. Quel accord parfait entre cette parole et celle que nous avons déjà citée : «Je donne ma vie, afin de la reprendre. Personne ne me l'ôte, mais *je la donne de moi-même*» (*Jean 10:17,18*) !

Le caractère unique de l'action du Seigneur sur la croix ressort davantage quand on la compare à celle d'Étienne lors de sa mort. Au moment où le premier martyr chrétien arrive au bord du dernier fleuve, il dit : «Seigneur Jésus, *reçois mon esprit* !» (*Actes 7:59*) Christ, lui, déclare : «Père, *je remets mon esprit* entre tes

mains.» Dans le cas d'Étienne, l'esprit lui fut pris, mais personne ne pouvait ôter sa vie au Sauveur. Il «remit» son esprit.

6. L'action des soldats concernant les jambes des trois suppliciés ajoute une preuve supplémentaire au caractère unique de la mort de Christ. Il est écrit :

«Dans la crainte que les corps ne restent sur la croix pendant le sabbat, – car c'était la préparation, et ce jour de sabbat était un grand jour –, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompe les jambes aux crucifiés, et qu'on les enlève. Les soldats vinrent donc, et ils rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui avait été crucifié avec lui. S'étant approchés de Jésus, et le voyant *déjà mort*, ils ne lui rompirent pas les jambes» (*Jean 19:31-33*).

Le Seigneur Jésus et les deux malfaiteurs avaient été crucifiés en même temps. Ils étaient restés pendus sur leur croix respective le même laps de temps. Mais, les deux malfaiteurs étaient encore vivants à la fin de la journée, car, bien que très douloureuse, la mort par crucifiement est généralement une mort lente. Aucun organe vital du corps n'était atteint. Le crucifié agonisait habituellement pendant deux ou trois jours, avant de rendre le dernier soupir, complètement exténué. Il n'était donc pas naturel que Christ meure déjà au bout de six heures de présence sur la croix.

Les Juifs savaient que la mort survenait lentement dans ce supplice. C'est pourquoi ils demandèrent à Pilate de hâter celle

des trois condamnés en leur faisant briser les jambes. Le fait que Jésus fût «déjà mort» quand les soldats s'approchèrent de lui, alors que les deux autres crucifiés étaient encore vivants, constitue une nouvelle preuve qu'il livra bien sa vie lui-même, et qu'elle ne lui fut pas ôtée.

7. Comme dernière preuve du caractère *supernaturel* de la mort de Christ, considérons le phénomène merveilleux qui l'accompagna :

«Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent» (*Matthieu 27:51,52*).

La mort qui se produisit sur les escarpements de Golgotha n'était pas ordinaire, et les faits concomitants non plus. Tout d'abord, le voile du temple se déchira en deux, de haut en bas, pour montrer qu'une main céleste supprimait la tenture interdisant l'accès au trône terrestre de Dieu à ceux qui adoraient dans le temple. Désormais la voie du lieu très saint est ouverte. Le corps brisé du Fils donne libre accès à la présence de Dieu.

Puis, la terre trembla. Je ne pense pas que ce fut un séisme, pas même un grand tremblement de terre. Mais la terre tout entière fut secouée jusqu'en ses fondements, vibra autour de son axe comme pour montrer sa répulsion devant l'acte le plus ignoble jamais perpétré à sa surface. «Les rochers se fendirent», les éléments les plus durs cédaient devant la puissance supérieure de cette mort.

Enfin, «les sépulcres s'ouvrirent», attestant que le pouvoir de Satan, c'est-à-dire la mort, était ébranlé et brisé. Ce sont là autant de preuves de la valeur de cette mort expiatoire.

Résumons. Jésus s'est délibérément livré à ceux qui venaient l'arrêter ; il démontra qu'il était en pleine possession de sa force en criant d'une voix forte sur la croix ; ses facultés mentales n'étaient nullement altérées, puisqu'il savait «que tout était déjà consommé» ; il baissa volontairement la tête, l'ayant tenue droite jusque-là ; il remit délibérément son esprit entre les mains de son Père ; il était déjà mort quand les soldats vinrent pour lui briser les jambes.

Ce sont là autant de preuves que personne ne lui ôta la vie, mais qu'il la livra lui-même. Ajoutons-y le voile du temple, déchiré de haut en bas, les rochers ébranlés, les tombeaux ouverts. Bref, tout porte la marque du caractère *surnaturel* de sa mort. Devant ces faits indéniables, nous pouvons dire avec le centenier : «Assurément, cet homme était Fils de Dieu.»

La mort de Christ fut donc unique, miraculeuse, surnaturelle. Dans les chapitres suivants, nous allons prêter l'oreille aux paroles sorties de ses lèvres pendant qu'il pend sur la croix. Elles révèlent les dessous de cette tragédie exceptionnelle, font connaître les vertus de celui qui était en proie à la souffrance, contiennent l'Évangile de notre salut, nous indiquent le but, la signification, les souffrances et la suffisance de cette mort divine.

1

La parole de pardon

«Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.» (Luc 23:24)

L'homme s'est rendu coupable du pire. Celui qui a créé le monde est venu y habiter, mais le monde ne l'a pas connu. Le Seigneur de gloire a séjourné parmi les hommes, mais ceux-ci n'ont pas voulu de lui. Les yeux aveuglés par le péché n'ont vu en lui aucune beauté qui le rende désirable. À sa naissance, le manque de place à l'auberge annonce déjà ce qui attendait le Sauveur entre les mains des hommes. Peu après la venue au monde de Jésus, Hérode chercha à le faire mourir. Cela préfigurait l'hostilité qui se déclencherait contre sa personne, et annonçait la croix comme

apogée de l'inimitié humaine. Ses ennemis tentèrent sans cesse de le supprimer. Et leurs désirs leur sont enfin accordés. Le Fils de Dieu s'est livré entre leurs mains. Au terme d'une parodie de procès, ses juges ne trouvent aucun motif d'accusation. Mais ils cèdent aux vociférations insistantes de ses ennemis qui scandent : «Crucifie-le !»

Le tribunal a prononcé un verdict lâche, mais aucune mort normale ne contentera ses ennemis implacables. Ils font donc tout pour rendre celle de Jésus aussi douloureuse et ignoble que possible. Ils choisissent la croix comme instrument de torture et y clouent le Sauveur. Il y pend, silencieux. Mais voici que ses lèvres remuent. Va-t-il implorer la pitié de ses bourreaux ? Non. Est-il en train de maudire ceux qui le crucifient ? Non. Il prie, et qui plus est, il prie pour ses ennemis : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font» (*Luc 23:34*).

La première des sept paroles de la croix présente le Seigneur en *prière*. Combien cela est significatif et instructif ! Il avait débuté son ministère public par la prière (*Luc 3:21*), et il le termine de la même manière. Il nous laisse là un exemple sublime. Ses mains ne pourront plus guérir les malades car elles sont clouées sur la croix ; ses pieds ne pourront plus le conduire vers ceux qui appellent au secours, car ils sont immobilisés sur le bois cruel ; il ne peut plus instruire ses apôtres, car ils l'ont abandonné et se sont enfuis ; à quoi peut-il encore bien se consacrer ? Au ministère de la prière ! Quelle leçon pour nous !

Il se peut, ami lecteur, que vous ne soyez plus en mesure de travailler activement dans l'œuvre du Seigneur en raison de votre âge ou de la maladie. Peut-être étiez-vous enseignant, prédicateur,

moniteur d'école du dimanche, colporteur ; aujourd'hui vous êtes cloué au lit. Vous êtes cependant encore sur la terre ! Qui sait si Dieu ne vous laisse pas un peu plus longtemps ici-bas pour que vous vous engagiez dans le ministère de la prière, et que vous accomplissiez davantage par ce service que par toutes vos activités passées ? Si vous êtes tenté de dédaigner ce ministère, souvenez-vous de votre Sauveur. Il pria, il pria pour les autres, il pria pour des pécheurs jusqu'aux toutes dernières heures de sa vie.

En priant pour ses ennemis, Christ ne donne pas seulement l'exemple parfait de l'attitude que nous devons adopter envers ceux qui nous font du tort et nous haïssent ; il enseigne aussi à ne jamais considérer qui que ce soit comme hors d'atteinte de la prière. Sa prière pour ses bourreaux nous encourage à prier pour le plus grand des pécheurs. Lecteur chrétien, ne perdez jamais espoir. Avez-vous l'impression de perdre votre temps en continuant de prier pour tel homme, telle femme, pour votre enfant égaré ? Leur cas vous semble-t-il chaque jour un peu plus désespéré ? Avez-vous le sentiment qu'ils sont hors d'atteinte de la compassion divine ? Celui pour qui vous priez depuis si longtemps est peut-être devenu la proie d'une secte satanique, ou il se conduit manifestement comme un infidèle, en un mot comme un ennemi déclaré de Christ. Souvenez-vous de la croix. Christ a prié pour ses ennemis. Apprenez donc à ne considérer personne comme hors d'atteinte de la prière.

Cette prière de Christ montre aussi l'efficacité de la prière. Son intercession sur la croix en faveur de ses ennemis trouve une réponse claire et décisive dans la conversion des trois mille âmes le jour de la Pentecôte. J'appuie mon affirmation sur la

parole de Pierre en Actes 3:17 : «Maintenant, frères, je sais que vous avez agi par ignorance, ainsi que vos chefs.» L'apôtre parle d'«ignorance», ce qui correspond au «ils ne savent ce qu'ils font» du Seigneur. Voilà qui explique la conversion de trois mille personnes au cours d'un seul sermon. L'éloquence de Pierre n'entraîna pas ces conversions, mais la prière du Sauveur. Ami chrétien, ce principe s'applique aussi pour nous. Christ a prié pour vous et moi longtemps avant que nous croyions en lui : «Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole» (*Jean 17:20*). Tirons profit de cet exemple parfait. Intercédons, nous aussi, pour les ennemis de Dieu ; si nous le faisons avec foi, nous verrons l'efficacité de la prière en faveur du salut des pécheurs perdus.

1. L'accomplissement d'une parole prophétique

Dieu a pris grand soin de révéler d'avance ce qui se produirait en ce jour unique. Le Saint-Esprit a brossé un tableau complet de la passion du Seigneur avec toutes les circonstances concomitantes. Il annonça notamment que le Sauveur intercéderait «pour les coupables» (*Ésaïe 53:12*). Dans ce passage, le prophète ne parle pas de l'intercession actuelle de Christ à la droite de Dieu. Il est vrai que Jésus «peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur» (*Hébreux 7:25*). Ce passage s'applique à ce que Christ fait actuellement pour ceux qui croient en lui, alors que le texte

d'Ésaïe concerne l'acte plein de grâce de Jésus au moment de sa crucifixion. Cette intercession se lie d'ailleurs intimement à ce qui précède, à savoir : «... il a été mis au nombre des malfaiteurs... il a porté les péchés de beaucoup d'hommes, et... il a intercédé pour les coupables.»

L'intercession de Christ pour ses ennemis est l'un des aspects mentionnés dans cette admirable prophétie d'Ésaïe 53. Ce chapitre rapporte au moins dix éléments de l'humiliation et des souffrances du Rédempteur. Il déclare qu'il sera méprisé et abandonné des hommes, qu'il sera un homme de douleur et habitué à la souffrance, blessé, brisé et châtié, conduit sans résistance à l'abattoir, muet devant ceux qui le tondent, qu'il ne souffrira pas seulement entre les mains des hommes, mais qu'il plaira aussi à l'Éternel de le briser par la souffrance, qu'il livrera son âme à la mort, sera enseveli dans la tombe d'un riche et finalement qu'il intercédéra pour ses bourreaux. La prophétie se réalise : «Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.» Il pense à ses meurtriers, il plaide en faveur de ceux qui le crucifient, il intercède en vue de leur pardon.

2. L'identification de Christ à son peuple

«Père, pardonne-leur.» Jamais Christ n'a présenté une telle requête à son Père. Jamais il ne lui a demandé de pardonner à autrui. Jusqu'ici, il a *pardonné* lui-même. Il a déclaré au paralytique : «Prends courage, mon enfant, tes péchés sont pardonnés», et il dit à la femme qui lui lave les pieds avec ses larmes dans la maison de Simon : «Tes péchés sont pardonnés» (*Matthieu 9:2 ; Luc 7:48*).

Pourquoi maintenant, au lieu de le faire lui-même, demande-t-il au Père de pardonner ?

Le pardon des péchés est une prérogative *divine*. Les scribes avaient raison de demander : « Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul ? » (*Marc 2:7*) Christ n'est-il pas Dieu ? Oui, mais il est homme aussi, le Dieu-homme. Il est le Fils de Dieu devenu Fils de l'homme dans le but précis de s'offrir lui-même en sacrifice pour le péché. Quand il s'écrie : « Père, pardonne-leur », il est sur la croix, et là, il ne peut exercer ses prérogatives divines. Notez bien ses propres paroles et admirez l'extraordinaire exactitude des Écritures. Il avait déclaré : « Le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés » (*Matthieu 9:6*). Or, il n'est plus sur la terre mais « élevé de la terre » (*Jean 12:32*) !

De plus, sur la croix, il agit en tant que substitut : le Juste meurt pour les injustes. Notre représentant n'occupe plus la place d'autorité d'où il peut faire valoir ses prérogatives divines ; il prend donc la place de celui qui supplie le Père. Par conséquent, en s'écriant : « Père, pardonne-leur », Jésus s'identifie totalement à son peuple. Il n'occupe plus sa position « sur la terre », où il a le « pouvoir » ou le « droit » de pardonner les péchés. Au contraire, il intercède pour les pécheurs, comme nous le devons aussi.

3. L'estimation divine du péché et de sa culpabilité

Dans le Lévitique, Dieu exigeait l'expiation des péchés par ignorance. « Lorsque quelqu'un commettra une infidélité et péchera

involontairement à l'égard des choses consacrées à l'Éternel, il offrira en sacrifice de culpabilité à l'Éternel pour son péché un bélier sans défaut, pris du troupeau d'après ton estimation en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire. Il donnera, en y ajoutant un cinquième, la valeur de la chose dont il a frustré le sanctuaire, et il la remettra au sacrificateur. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation avec le bélier offert en sacrifice de culpabilité, et il lui sera pardonné» (5:15,16). Ailleurs il est écrit :

«Si vous péchez involontairement, en n'observant pas tous ces commandements que l'Éternel a fait connaître à Moïse, tout ce que l'Éternel vous a ordonné par Moïse, depuis le jour où l'Éternel a donné des commandements et plus tard dans les temps à venir ; si l'on a péché involontairement, sans que l'assemblée s'en soit aperçue, toute l'assemblée offrira un jeune taureau en holocauste d'une agréable odeur à l'Éternel, avec l'offrande et la libation, d'après les règles établies ; elle offrira encore un bouc en sacrifice d'expiation. Le sacrificateur fera l'expiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné ; car ils ont péché involontairement, et ils ont apporté leur offrande, un sacrifice consumé par le feu en l'honneur de l'Éternel et une victime expiatoire devant l'Éternel, à cause du péché qu'ils ont involontairement commis» (*Nombres 15:22-25*).

À la lumière de ces passages, on comprend que David se soit écrié : «Qui connaît ses égarements ? Pardonne-moi ceux que j'ignore» (*Psaume 19:13*).

Aux yeux de Dieu, le péché est toujours péché, que nous en ayons conscience ou non. Les péchés commis involontairement doivent être expiés au même titre que les péchés volontaires. Dieu est saint, et il n'abaissera pas les exigences de sa justice pour tenir compte de notre ignorance. Celle-ci n'est pas synonyme d'innocence. D'ailleurs l'ignorance est plus coupable aujourd'hui qu'au temps de Moïse. Nous ne pouvons invoquer aucune excuse à notre ignorance. Dieu a clairement et pleinement révélé sa volonté. Nous possédons la Bible et ne pouvons donc pas alléguer l'ignorance de son contenu sans condamner notre négligence. Dieu a parlé, et nous serons jugés d'après sa parole.

Il n'empêche que nous ignorons beaucoup de choses, mais la faute nous en incombe et nous méritons la condamnation. L'ignorance n'atténue pas l'énormité de notre culpabilité. Les péchés par ignorance ont besoin du pardon divin, comme le rappelle ici la prière du Seigneur. Apprenons donc combien les exigences divines sont élevées et notre besoin de pardon immense, et louons le Seigneur pour l'expiation infiniment suffisante, qui purifie de *tout* péché.

4. L'aveuglement du cœur humain

«Ils ne savent pas ce qu'ils font.» N'en déduisons pas que les ennemis de Jésus ignoraient le fait de la crucifixion. Ils savaient très bien qu'ils avaient scandé : «Crucifie-le ! Crucifie-le !» Ils savaient que Pilate avait accédé à leur ignoble requête. Ils savaient

également que Christ avait été cloué sur le bois, car ils étaient les témoins oculaires de ce crime. Que veut donc dire le Seigneur ? Il indique qu'ils n'ont pas conscience de l'énormité de leur forfait. Ils ne savent pas qu'ils sont en train de crucifier le Seigneur de gloire. L'accent ne porte pas sur leur ignorance («ils ne savent pas») mais sur la nature de leur acte («ce qu'ils font»).

Ils devraient pourtant le savoir. Leur aveuglement est inexcusable. Les prophéties de l'Ancien Testament qui s'étaient accomplies en lui étaient suffisamment claires pour le désigner comme le Saint de Dieu. Son enseignement était unique, car ses critiques eux-mêmes durent reconnaître que «jamais homme n'a parlé comme cet homme» (Jean 7:46). Et que dire de sa vie parfaite ? Il mena devant les hommes une vie comme personne avant lui. Il ne chercha pas son propre plaisir, mais allait partout en faisant du bien, toujours au service d'autrui. On ne décèle aucune trace d'égoïsme en lui. Il se sacrifia du commencement jusqu'à la fin. Il vécut sans cesse pour la gloire de Dieu et reçut l'approbation céleste : «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.» L'ignorance de ses adversaires est donc inexcusable. Elle ne fait que démontrer l'aveuglement de leur cœur. Leur rejet du Fils de Dieu atteste pleinement une fois pour toutes que l'esprit charnel est «inimitié contre Dieu.»

Quelle tristesse de penser que cette terrible tragédie se répète encore aujourd'hui ! Pécheur, vous ne savez pas ce que vous faites en négligeant le grand salut de Dieu. Vous ne savez pas quelle est l'horreur du péché de rejeter le Christ de Dieu et de mépriser les invitations de sa grâce. Vous ne vous rendez pas compte de la gravité de votre faute en refusant d'accepter Celui

qui seul peut vous sauver de vos péchés. Vous ignorez combien est épouvantable le crime de dire : «Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous.» Vous ne savez pas ce que vous faites. Vous traitez le problème vital avec une impitoyable indifférence. Aujourd'hui vous est posée la même question qu'autrefois : «Que ferais-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ ?» Vous devez prendre position : le mépriser et le rejeter, ou l'accepter comme le Sauveur de votre âme et le Seigneur de votre vie. Mais cela vous semble de faible intérêt, de peu d'importance d'un côté comme de l'autre. Pendant des années, vous avez résisté aux pulsions de son Esprit, vous avez rangé au placard les questions de la plus haute importance, vous vous êtes blindé contre lui, vous avez fait la sourde oreille à ses appels et avez fermé les yeux devant sa beauté insurpassable. Vraiment, vous ne savez pas ce que vous faites. Vous ne voyez pas votre folie, votre terrible péché. Vous êtes inexcusable. Vous pouvez cependant être sauvé dès aujourd'hui si vous le désirez : «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé.» Venez donc au Sauveur et, avec l'aveugle d'autrefois, dites : «Seigneur, que je recouvre la vue !»

5. L'illustration exemplaire de son enseignement

Dans le Sermon sur la montagne, le Seigneur enseigne à ses disciples : «Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent» (*Matthieu 5:44*), et il met

en pratique mieux que quiconque ce qu'il prêche. La grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. Non seulement il enseigne la vérité mais il est lui-même la vérité incarnée, comme il l'affirme : «Je suis le chemin, la vérité, et la vie» (*Jean 14:6*). Sur la croix, il illustre parfaitement son enseignement du Sermon sur la montagne. Il nous laisse un exemple en tout.

Notons que Christ ne pardonne pas *personnellement* à ses ennemis. D'ailleurs, en Matthieu 5:44, il n'exhorte pas ses disciples à pardonner, mais à *prier* pour leurs ennemis. Ne devons-nous cependant pas pardonner à ceux qui nous offensent ? Ceci nous amène à examiner un point qui a grand besoin de clarification aujourd'hui.

L'Écriture enseigne-t-elle qu'il faut pardonner dans toutes les circonstances ? La réponse est un non catégorique. La Parole de Dieu déclare : «Si ton frère a péché, reprends-le ; et, *s'il se repent*, pardonne-lui. Et s'il a péché contre toi sept fois dans un jour et que sept fois il revienne à toi, disant, *Je me repens*, tu lui pardonneras» (*Luc 17:3,4*). Ce texte fixe une condition indispensable avant de pouvoir accorder le pardon. Celui qui a commis un tort doit d'abord «se repentir», c'est-à-dire se condamner pour le mal qu'il a fait, et donner des preuves qu'il le regrette. Et si l'offenseur ne se repent pas ? Alors, je n'ai pas à lui pardonner.

Qu'il n'y ait cependant aucune méprise sur le sens de nos propos. Même si le coupable ne se repent pas, je ne dois pas nourrir de mauvais sentiments envers lui. Je ne dois conserver dans mon cœur aucune haine ni méchanceté. Mais je n'ai pas non plus à le traiter comme s'il n'avait commis aucun mal. Ce serait excuser son offense et donc ne plus maintenir les exigences

de la justice. Or le chrétien doit toujours défendre la justice. Dieu pardonne-t-il quand il n'y a pas repentance ? Non, car l'Écriture déclare : «*Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité*» (1 Jean 1:9). Ajoutons encore une chose. Si quelqu'un m'a offensé et ne s'en repent pas, je ne peux pas lui pardonner ni le traiter comme s'il ne m'a fait aucun tort. Mais, outre le fait que je ne dois tolérer aucune méchanceté contre lui dans mon cœur, il me faut aussi *prier pour lui*. C'est en cela que réside la valeur de l'exemple suprême de Christ. Si nous ne pouvons pas pardonner, prions pour que Dieu pardonne.

6. Le premier et grand besoin de l'homme

La première grande leçon que tous doivent apprendre est que nous sommes pécheurs et, à ce titre, indignes de comparaître dans la présence d'un Dieu saint. Il est vain de se fixer des idéaux nobles, de prendre de bonnes résolutions et de se doter de bonnes règles de vie tant que la question du péché n'est pas résolue. Il ne sert à rien de vouloir cultiver un bon caractère et de s'efforcer d'accomplir ce que Dieu approuve aussi longtemps que le péché dresse une barrière entre lui et notre âme. À quoi servent des chaussures à des pieds paralysés, des lunettes à des yeux aveugles ? La question du pardon de mes péchés est fondamentale, primordiale, vitale. Le fait d'être hautement respecté par un grand cercle d'amis n'a aucune espèce d'importance si je suis encore

plongé dans mes péchés. Le succès dans les affaires ne m'est d'aucune utilité si je suis un pécheur non pardonné aux yeux de Dieu. Ce qui compte à l'heure de ma mort, c'est la réponse à la question : «Le sang de Christ a-t-il lavé mes péchés ?»

L'autre grande leçon que tous doivent apprendre concerne la manière d'obtenir le pardon des péchés. Sur quelle base le Dieu saint les pardonne-t-il ? Soulignons à ce propos la différence vitale entre le pardon divin et une grande part du pardon qui a cours parmi les hommes. En règle générale, ce dernier repose sur l'indulgence, et même souvent sur le laxisme. L'homme accorde fréquemment le pardon au détriment de la justice et de la droiture. Dans un tribunal humain, le juge doit choisir entre deux solutions : si le prévenu à la barre est reconnu coupable, le magistrat doit prononcer la sanction prévue par la loi ou ne pas tenir compte des exigences de cette loi ; dans le premier cas, il exerce la justice, dans le second, il fait preuve de compassion. Pour que le juge puisse à la fois satisfaire les exigences de la loi et faire preuve de compassion envers celui qui l'a enfreinte, il faudrait qu'une tierce personne s'offre pour subir la sanction que le coupable mérite.

C'est justement ce que Dieu a décrété pour le salut dans ses desseins éternels. Il ne peut pas exercer la miséricorde aux dépens de la justice. En tant que Juge de toute la terre, il ne peut pas écarter les exigences de sa sainte loi. Mais il veut aussi faire preuve de compassion. Comment ? En satisfaisant lui-même les exigences de sa loi transgressée. Par l'entremise de son Fils qui a pris la place de tous ceux qui croient en lui, et qui a porté leurs péchés sur le bois, Dieu est juste tout en faisant grâce, il fait grâce

tout en étant juste. C'est ainsi que «la grâce règne par la justice» (*Romains 5:21*).

Dieu a donc trouvé un terrain juste lui permettant d'être juste tout en justifiant tous ceux qui croient. C'est pourquoi : «Il est écrit que le Christ souffrirait, et qu'il ressusciterait des morts le troisième jour, et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem» ; «C'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse» (*Luc 24:46,47 ; Actes 13:38,39*). Grâce au sang qu'il versait sur la croix, le Sauveur pouvait s'écrier : «Père, pardonne-leur.» Dans la perspective du sacrifice expiatoire qu'il offrait, il est écrit : «Sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon» (*Hébreux 9:22*).

En implorant le pardon pour ses ennemis, Christ touche la racine même de leur besoin qui est celui de tous les descendants d'Abraham. Lecteur, vos péchés ont-ils été pardonnés, c'est-à-dire, vous ont-ils été remis, sont-ils effacés ? Êtes-vous devenu, par grâce, l'un de ceux qui peuvent témoigner : «En [son Fils bien-aimé] nous avons la rédemption, le pardon des péchés» (*Colossiens 1:14*) ?

7. Le triomphe de l'amour rédempteur

Jésus prononce cette prière lorsque les croix furent dressées. En effet, sa prière suit le verset : «Lorsqu'ils furent arrivés au lieu

appelé Crâne, ils le crucifièrent là, ainsi que les deux malfaiteurs, l'un à droite, l'autre à gauche» (*Luc 23:33*). Puis, Jésus demande à son Père de pardonner. Après que l'homme montre le pire dont il est capable ; après qu'il révèle toute la méchanceté de son cœur ; après que de ses mains impies, la créature ose crucifier le Seigneur de gloire. Celui-ci aurait pu prononcer une terrible malédiction sur ses bourreaux, les frapper des éclairs de sa juste colère et les faire périr.

Il aurait pu ordonner à la terre de s'ouvrir pour les engloutir et les faire descendre vivants dans l'abîme. Il ne le fait pas. Bien que soumis à une humiliation indicible, en proie à une souffrance atroce, bien que méprisé, rejeté, haï, il supplie néanmoins : «Père, pardonne-leur.» Tel est le triomphe de l'amour rédempteur. «L'amour est patient, il est plein de bonté... il excuse tout... il supporte tout» (*1 Corinthiens 13:4,7*). Il s'est manifesté ainsi à la croix.

Quand arriva pour Samson l'heure de sa mort, il rassembla toutes ses forces physiques pour détruire ses ennemis. L'homme parfait, lui, utilise toute la force de son amour pour prier et implorer le pardon en faveur de ses ennemis. Grâce incomparable ! Oui, car même Étienne ne put suivre parfaitement l'exemple laissé par le Sauveur. Le récit d'Actes 7 montre qu'il pensa d'abord à lui-même avant de prier pour ses bourreaux : «Ils lapidaient Étienne, qui priait et disait : Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! Puis, s'étant mis à genoux, il s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne leur impute pas ce péché !» (*Actes 7:59,60*) Dans le cas de Christ, l'ordre est inverse. Il prie d'abord pour ses ennemis, et ensuite pour lui. En *tout*, il a la prééminence.

Concluons par un mot d'application et d'exhortation. Si vous n'êtes pas encore sauvé, ami lecteur, nous vous encourageons instamment à prêter la plus grande attention à la phrase suivante : Quelle chose terrible que de s'opposer sciemment à Christ et à sa vérité ! Ceux qui crucifièrent le Sauveur ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Mais, dans un sens très réel et solennel, on ne peut en dire autant de vous. Vous savez que vous devriez accepter Christ comme Sauveur, le couronner comme Seigneur de votre vie et avoir pour premier souci de lui être agréable et de le glorifier. Sachez-le : vous vous exposez à un grand danger. Si vous vous détournez volontairement de lui, vous vous éloignez du seul capable de vous sauver de vos péchés. Il est écrit : «Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles» (*Hébreux 10:26,27*).

Il reste encore un mot à dire concernant la plénitude du pardon divin. Beaucoup d'enfants de Dieu sont perturbés et troublés à ce propos. Ils admettent que tous les péchés qu'ils ont commis avant d'accepter Christ comme Sauveur sont pardonnés, mais ils ne sont pas toujours au clair quant aux péchés commis après leur nouvelle naissance. Il en est qui pensent que leur péché annule le pardon que Dieu leur a accordé. Ils estiment que le sang de Christ ne couvre que les péchés passés et que, pour les péchés présents et à venir, il leur incombe de s'en occuper eux-mêmes.

Quelle serait la valeur d'un pardon qui peut m'être ôté à tout moment ? Je ne connaîtrais certainement aucune paix intérieure si mon acceptation par Dieu et mon entrée dans le ciel dépen-

daient de *mon* attachement à Christ ou de *mon* obéissance et *ma* fidélité.

Dieu merci, le pardon qu'il accorde couvre *tous* les péchés, passés, présents et futurs. Frère dans la foi, Christ n'a-t-il pas porté vos péchés en son corps sur le bois ? Lorsqu'il mourut, vos péchés n'étaient-ils pas tous futurs ? Vous n'étiez pas encore né, et n'en aviez donc commis aucun. Il est donc évident que Christ a porté vos péchés à venir au même titre que ceux passés. La Parole de Dieu enseigne que, dans le salut, l'âme de l'incroyant passe de l'état de non-pardon à celui du pardon. Les chrétiens forment un peuple *pardonné*. Le Saint-Esprit déclare : «Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché !» (*Romains 4:8*) Le croyant est en Christ ; c'est sa position devant Dieu ; son péché ne lui sera plus jamais imputé. Dieu le voit en lui. Parce que je suis en Christ, je suis complètement et éternellement pardonné, si bien que plus jamais le péché ne me sera reproché quant à mon salut, même si je devais rester encore cent ans sur la terre. Je suis à tout jamais arraché de la place du coupable.

Écoutons le témoignage de l'Écriture : «Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il [Dieu] vous a rendus à la vie avec lui [Christ], en nous faisant grâce pour *toutes* nos offenses» (*Colossiens 2:13*). Notez bien les deux aspects qui sont unis ici (et personne ne doit disjoindre ce que Dieu a joint) : le pardon reçu se rattache à mon union avec un Christ ressuscité. Si ma vie «est cachée avec Christ en Dieu» (*Colossiens 3:3*), je suis à jamais transporté du lieu où s'applique l'imputation du péché. C'est pourquoi il est écrit : «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ» (*Romains 8:1*).

Comment pourrait-il y avoir encore une condamnation si toutes nos offenses sont pardonnées ? Personne ne peut accuser les élus de Dieu de quoi que ce soit (*Romains 8:33*). Lecteur chrétien, unissons-nous pour louer Dieu de ce qu'il nous a *éternellement tout pardonné*.

Note :

1. Nous n'abordons ici que l'aspect judiciaire du pardon. Le pardon *réparateur* qui consiste à ramener dans la communion fraternelle un croyant qui a péché et dont parle 1 Jean 1:9, est un sujet tout à fait différent.

Sur la question de l'enseignement biblique concernant la *sécurité éternelle* des saints, voir *Ils ne périront jamais*, Arthur Pink, éditions Europresse, Chalon-sur-Saône, 2000.